

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-880

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Défense »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Environnement et prospective de la politique de défense	0	1 000
Préparation et emploi des forces	1 000	0
Soutien de la politique de la défense	0	0
Équipement des forces	0	0
TOTAUX	1 000	1 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Transférer 1 000 euros du programme 144 – Environnement et prospective de la politique de défense de l'action 08 – Relations internationales et diplomatie de défense vers le programme 178 – Préparation et emploi des forces de l'action 01 – Planification des moyens et conduite des opérations

Amendement d'appel.

On a pu lire dans la presse il y a quelques jours que « si l'armée française était, demain, déployée dans un « engagement majeur » de « haute intensité », comme en Ukraine, elle pourrait tenir un front de 80 kilomètres. Pas plus. »

Alors s'il faut saluer l'augmentation des crédits pour 2023 (+ 7 % en un an), on peut se demander s'ils seront suffisants alors que notre pays est en guerre aux côtés de l'Ukraine. Parce qu'à la guerre, la « masse » compte. Or, l'armée française a été construite sur le modèle d'une « force expéditionnaire » professionnelle relativement légère.

Le Gouvernement ne veut pas renoncer à ses ambitions stratégiques, mais s'accrocher à un « modèle d'armée complet » - les opex en Afrique ou ailleurs, mais aussi la dissuasion nucléaire, la protection du territoire national, la présence en « Indo-pacifique », etc. – nécessite des moyens sous peine d'aboutir à une « armée échantillonnaire », qui possède un peu tous les moyens – comme les Américains – mais en très faible quantité – à l'inverse les Américains.

Démonstration a été faite avec les canons Caesar : en fournir 18 à l'Ukraine revient quand même à amputer l'armée de terre d'un quart de son parc. Même chose pour les stocks de munitions qui coûtent cher : 43,9 milliards au budget 2023, soit 11,2 milliards de plus qu'en 2017 (+25%).

Alors la question mérite d'être posée : 3 milliards face aux enjeux qui sont les nôtres aux côtés de l'Ukraine et face à la Russie, sans compter l'inflation qui rogne l'augmentation du budget, seront certes mobilisés, mais seront-ils suffisants ?